

**Allocution du Chancelier  
à l'occasion de la**

**soirée annuelle**  
***d'Un Esprit de Famille***

**à l'Institut de France**

**Le lundi 17 septembre 2018**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Permettez-moi de vous dire combien le plaisir est grand de recevoir dans l'enceinte de l'Institut de France nos amis d'*Un Esprit de Famille*, que nous regrettons d'ailleurs de n'avoir accueillis plus tôt.

L'Institut de France et *Un esprit de famille* - et toutes les personnes qu'elle regroupe, en charge d'un fonds de dotation ou d'une fondation d'initiative familiale – sont animés de la même passion pour autrui et l'intérêt général : nous avons en partage le souhait ardent d'agir en faveur d'un accès facilité de tous à la culture, en faveur d'une planète mieux gérée, en faveur également d'une réduction des inégalités sociales et économiques. L'inspiration humaniste qui jadis poussa l'Institut à diffuser la connaissance nourrit aujourd'hui le projet de développement de l'action philanthropique.

Au vu de la convergence de nos combats, ce n'est pas un hasard si certaines des fondations membres d'*Un Esprit de Famille* sont elles-mêmes abritées par l'Institut de France. Je pense notamment à *Acteur de mon avenir*, à la *Fondation Blancmesnil*, à la *Fondation Feuilhade pour la solidarité de proximité*, à la *Fondation Lefoulon-Delalande*, sans compter celles qui, de près ou de loin, ont l'Institut pour partenaire ; à l'instar de *Culture et Diversité* qui compte dans son comité de pilotage un membre de l'Institut, à l'instar de *la Fondation Mérieux*, qui travaille en

symbiose avec la *Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux* que nous abritons, à l'instar enfin de la fondation *Alter & Care*, sous l'égide de la Fondation Caritas France à laquelle l'Institut est très lié, via notamment le prix annuel de recherche remis par la Fondation de recherche Caritas – Institut de France. Je salue le double engagement de ces structures, qui font partie intégrante de la vie de l'Institut, mais n'hésitent pas à porter la parole de ceux à qui elles viennent en aide sur d'autres plateformes. Longtemps, il fut admis que les fondateurs dont la fondation avait pour cadre et lieu premier d'existence l'Institut, n'adhéraient aux associations comme la vôtre, *Un Esprit de Famille*, qu'à titre personnel. Mon souhait est que désormais, les personnes qui souhaitent adhérer puissent le faire aussi bien à titre personnel qu'au titre de la fondation dont elles ont la charge.

A l'Institut de France comme à *Un Esprit de Famille*, la philanthropie est dans notre ADN : ce n'est pas un métier, c'est une vocation profonde. Et bien au-delà du seul don financier, je sais combien les acteurs des fondations sont pleinement investis dans la poursuite d'un objectif qui, toujours, sert l'intérêt général. Depuis que j'ai pris mes fonctions en tant que Chancelier de l'Institut de France, pas une semaine ne se passe sans que je découvre, derrière le nom familier d'une fondation, un visage, une voix, une personne qui incarnent singulièrement le combat de chaque fondation. Si chacune a son identité spécifique, toutes ont en commun un large socle de valeurs.

Mon ambition pour l'Institut est que les nombreuses fondations qu'il abrite lui servent d'autant de tremplins vers de nouveaux horizons, à commencer par les fondations qui lui sont extérieures et, plus largement, tous les acteurs du mécénat et de la philanthropie. Mon ambition est que

ceux dont la philanthropie est la vocation puissent encourager son développement, échanger entre eux afin d'être le plus efficaces et le plus efficaces possibles, comme cela se fait au sein de l'Institut et comme vous le faites chez *Un Esprit de Famille*.

Il est grand temps que les acteurs de la philanthropie réunissent leurs énergies et leurs savoirs, afin de faire prendre conscience à l'opinion, aux autorités publiques, ainsi qu'aux familles qui pourraient vouloir suivre leur sillon, du privilège inouï que représente tout don, généreux et désintéressé, fait au service du bien public.

J'espère que l'événement de ce soir fera non seulement germer de futurs partenariats, mais également de futurs mécènes qui s'adresseront à l'Institut, dans l'esprit d'un 23 Quai de Conti davantage ouvert sur la cité, ainsi que je l'appelle de mes vœux depuis janvier dernier.

Il importe que ce bâtiment, et ce qui se passe entre ses murs, devienne moins opaque pour un public à qui nous avons tant à transmettre.

Nous voulons montrer, comme nous le faisons ce soir, que ce Palais peut être accueillant, y compris pour ceux qui y rentrent la première fois.

Nous voulons montrer que le foisonnement des idées et des connaissances qui s'opère ici est une contribution précieuse au développement humain dans un environnement juste et durable.

Dans le rapport de Daunou qui conduisit la Convention à créer l'Institut de France en 1795, il était écrit : « Cet Institut sera en quelques points l'abrégé du monde savant, le corps représentatif de la République des

Lettres, l'honorable but de toutes les ambitions de la science et du talent [...], (il) raccordera toutes les branches de l'instruction, il leur imprimera la seule unité qui ne contriste pas le génie et qui ne ralentisse pas l'essor... ».

Ernest Renan, quant à lui, écrivait en 1867 dans *Paris Guide* : « La France, seule, a un Institut, où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en un faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le juriste, le sculpteur, le peintre, le musicien peuvent s'appeler confrères ». En somme, l'Institut, un et divisible en cinq académies, tout en gardant aux côtés de ces académies une identité bien distincte, est la preuve qu'il peut y avoir une belle diversité dans l'unité. Sa survivance au fil des siècles témoigne de l'utilité de la réunion de tous les académiciens à l'intérieur d'un organe dont ils sont tous membres égaux, à dessein d'honorer et de servir la République.

La réunion de mécènes et de philanthropes, aux parcours de vie, aux motivations et aux origines familiales différents, montre qu'à l'Institut les efforts de l'esprit humain ne se limitent pas uniquement au savoir dans sa forme académique. Je tiens d'ailleurs à saluer l'implication de tous les grands savants que sont les académiciens dans la vie des fondations que nous abritons, notamment au sein des jurys de remises de prix, remettant ainsi plus de 20 millions d'euros de prix chaque année à des lauréats dont le mérite est grand. L'Institut de France, par son indépendance, peut être le dépositaire de projets ambitieux ; il peut être un espace où le mécénat se réinvente.

Il ne m'a pas échappé que de nombreuses fondations membres d'*Un Esprit de Famille* ont spécialisé leur action dans le domaine de l'éducation. Permettez-moi simplement de dire, sur cette question, qu'il en va d'une certaine façon de l'éducation comme il en va de l'Institut et des académies qui incarnent à la fois une forme de permanence d'un côté, et une forme de perpétuel mouvement de la pensée de l'autre. L'éducation doit pouvoir se retrouver dans cette dualité : transmission d'une morale, de valeurs, de savoirs intemporels d'une part et, d'autre part, enseignement en renouvellement constant du fait de nouvelles données, de nouvelles méthodes pédagogiques, de théories qui, grâce à l'apport de la recherche, évoluent. L'éducation doit, surtout, pouvoir apporter une certaine souplesse de la pensée, propice à la révision de fondamentaux qui parfois n'en sont plus, et à l'adaptation à un monde qui change.

Permettez-moi de remercier tous ceux à qui cette soirée doit sa tenue et, en particulier Madame Sabine Roux de Bézieux, présidente d'*Un Esprit de Famille*. Permettez-moi, surtout, de saluer la générosité qui inspire, à chacun d'entre vous, le sens de l'engagement.